



IRFA Bourgogne



BP JEPS Animateur

Mention Animation Sociale

Diplôme niveau IV validé par la DRJSCS

OBJECTIFS PROFESSIONNELLES

- Acquérir les compétences du métier d'animateur social
- Mettre en œuvre des projets d'animation et maîtriser les techniques nécessaires à leur réalisation

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Diplôme de niveau V
- Justifier de 200 heures d'expérience dans le domaine de l'animation
- Être titulaire d'une attestation de formation secourisme
- Réussir les épreuves de sélection
- La formation est de type alternée (centre et entreprise), et nécessite la présence d'un tuteur dans l'établissement

PUBLIC

- Salarié(es)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation en **Centre** : 630 heures
- Formation en **Alternance** : 630 heures dans votre établissement

Du 7 octobre 2019 au 6 juillet 2020 à DIJON

MODALITES DE VALIDATION

- Les épreuves de certification sont réparties tout au long du parcours de qualification
- Le BPJEPS Animation Sociale est obtenu par la validation de l'intégralité des épreuves de certification

CONTACT

Colette BOULAY
03 80 30 52 50
cboulay@pazzapa.fr